

Bagnolet au bord de la faillite, devinez pourquoi !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 16 mars 2023





Le

maire de Bagnolet !

Coup de tonnerre à Bagnolet, l'adjoint chargé des finances démissionne...

Pourtant PS et de la liste PS du maire Tony DI MARTINO (élu face à une liste coco – plus de 60% d'abstentions aux 2 tours ce qui est révélateur de l'atmosphère locale) !

Olivier Taravella, un homme de confiance qui avait pris en charge les finances de la ville au plus mauvais moment en 2014 et qui avait alors sorti la ville de grandes difficultés. Il a prévenu le maire des risques financiers que constituait la charge salariale sans cesse croissante, et a résisté au-delà de ce qui était la limite pour lui avant de démissionner...

Note : les assos de contribuables qui évaluent la gestion des communes montrent que l'appartenance politique influe peu sur la qualité de la gestion...

Le point nous informe :

Bagnolet au bord de la faillite, le

clientélisme en cause* ?

** Le Point pose la question avec précaution, mais la suite ressemble à un « réquisitoire » !*

L'adjoint municipal aux finances Olivier Taravella vient de démissionner. Il dénonce dans sa lettre **une dérive intenable des dépenses de personnel**.

Par Erwan Sez nec – Publié le 15/03/2023

C'est ce qui s'appelle partir en claquant la porte. Premier adjoint en charge des finances de la commune de Bagnolet, Olivier Taravella ([PS](#)*) a démissionné la semaine dernière. La lettre d'explication qu'il a envoyée au maire PS Tony Di Martino, que *Le Point* a consultée, est **courtoise sur la forme, mais très sévère sur le fond**. Selon lui, la commune fonce dans le mur, entraînée par « **les dépenses de personnel, particulièrement élevées** ». Bagnolet n'a « **plus les moyens d'entretenir une telle masse salariale** », prévient celui qui était en charge des finances depuis 2014.

** : de Sciences Po Lille (qui ne forme pas que des idéologues imbéciles), il a été **attaché parlementaire de Pupponi**, donc une certaine pratique politique...*

Ayant trouvé une situation compliquée à son entrée en fonction, l'élu s'était attaqué à un redressement tous azimuts, renégociant des emprunts toxiques, rationalisant les dépenses. En 2017, rappelle-t-il, il avait proposé « **un plafond à 40 millions d'euros de masse salariale*** », seuil **déjà généreux**. À titre de comparaison, Alfortville, qui compte environ 37 000 habitants, comme Bagnolet (*moins de 36 000 habitants*), affiche 27 millions d'euros de dépenses de personnel pour 2021. Olivier Taravella n'a pas été entendu. La masse salariale prévue pour 2023 à Bagnolet est de 50 millions d'euros (*presque le double d'Alfortville, pour un double service ?*), soit une hausse de 25 % en seulement sept ans.

** : loin du gestionnaire libéral acharné quand on lit la suite !*

Lente dérive

L'adjoint démissionnaire accuse le maire d'avoir procrastiné, arguant d'une vaste réorganisation du personnel, qui n'est jamais venue. Au contraire, souligne Olivier Taravella, « les réorganisations de direction ont toujours produit des dépenses supplémentaires *», sur fond de pilotage à vue, la ville n'ayant selon lui « aucune stratégie de gestion des ressources humaines ». Loin de se prélasser, le personnel en souffre ! « De nombreux postes sont vacants, le rythme de rotation des cadres, y compris dans la direction générale, est très élevé », s'inquiète l'ex-adjoint. Très remonté, il accuse le maire d'avoir « caviardé des projets de notes pour en expurger toutes les mesures qui pourraient réellement produire des économies », se contentant de « mesures indolores mais inefficaces ».

** : qu'en termes modérés cela semble dit, la suite est argumentée*

Cette démission est tout sauf un coup de tonnerre dans un ciel clair. [La situation financière catastrophique de Bagnolet est documentée à l'euro près](#) (Lire le lien précédent). L'indicateur le plus révélateur en la matière s'appelle « la capacité d'autofinancement nette du remboursement en capital des emprunts ». Un intitulé technique pour une réalité bien concrète. La CAF (*Capacité d'autofinancement*) nette est ce qui reste à la commune, quand elle a payé ses dépenses obligatoires (salaires, chauffage des écoles, etc.) et honoré ses mensualités. En moyenne, pour une ville de la taille de Bagnolet, le pécule se chiffre en millions d'euros, ce qui n'est pas de trop pour refaire les trottoirs ou rénover des écoles. Bien gérée, la commune d'Alfortville a dégagé 7,75 millions d'euros de CAF nette en 2021. Bagnolet, de son côté, est en territoire négatif depuis des années. Comme une

collectivité ne peut pas présenter de budget en déséquilibre (privilège étatique), Bagnolet emprunte pour payer ses dépenses courantes, accumulant une montagne de dettes .

Tout est important dans ce résumé !

De 2000 à 2021 :

La dette globale est passée de 42 millions à 149 (Contre 30 millions pour une commune équivalente) ;

La dette par habitant de moins de 1300 à plus de 4100€ ;

Chaque année Bagnolet doit rembourser plus de 11 millions d'emprunts (Contre 3,7 millions pour une commune équivalente) ;

Sa capacité de désendettement est à plus de 54 ans (Contre moins de 6 ans pour une commune équivalente) !!!

Une dette hors de contrôle

Les communes doivent faire en sorte que leurs emprunts soient remboursables en quelques années seulement, en y consacrant toutes leurs ressources disponibles. La plupart des villes fluctuent entre 3 et 5 ans de capacité de désendettement. La zone considérée comme dangereuse commence au-delà de 12 ans. Au-delà de 15 ans, **la situation est critique. Bagnolet est à... 54 ans.**

Ces difficultés sont d'autant moins compréhensibles que la ville a de nombreux atouts. Elle est en croissance démographique et sa position aux portes de [Paris](#) la rend attractive pour les entreprises. Une partie de sa population est précarisée, mais les recettes par habitant de la commune sont très supérieures à la moyenne des communes de taille comparable (2 395 € contre 1 483€ en moyenne pour la strate en 2021). « Contrairement à ce que vous aimez à dire, écrit Olivier Taravella au maire, **Bagnolet n'est ni une ville pauvre ni une ville difficile.** »

** Ce qui rend la critique encore plus justifiée...*

Élue déléguée au numérique de Tony Di Martino de 2014 à 2017, Marie-Laure Brossier estime **qu'une partie de la dérive**

des frais de personnel tient au clientélisme municipal. Pour gagner la mairie en 2014 et la garder en 2020, Tony Di Martino s'est **allié à la mouvance indigéniste-coloniale**, localement très influente. « **Il a été obligé de multiplier les embauches pour renvoyer l'ascenseur** », déplore l'ex-conseillère. Selon elle, c'est ainsi qu'il faudrait interpréter les propos d'Olivier Taravella, lorsqu'il évoque « des contrats surnuméraires et des postes dont le besoin n'est pas démontré », alors que « des recrutements nécessaires sont reportés ».

La faute à Macron, à l'inflation...

Contactée, la mairie de Bagnolet n'a pas souhaité commenter. La réponse que le maire PS a adressée à son ex-adjoint, consultée par *Le Point*, ne semble pas à la mesure du problème. Tony Di Martino évoque « la politique libérale menée par le gouvernement » qui frapperait « de plein fouet » les collectivités. S'y ajoute, selon lui, la « hausse des prix des matières premières, de l'énergie, des denrées alimentaires »...
Vous avouerez que l'argumentation est connue, vrai que Minus les accumule aussi offrant aux plus responsables des excuses toutes prêtes...

En réalité, dès 2019, dans [un rapport portant sur la période 2012 à 2017](#), la chambre régionale des comptes d'Île-de-France dénonçait des « **charges de personnel anormalement élevées** par rapport aux communes de la même strate de population et exerçant des compétences comparables ». Quant à l'inflation, au stade où en est Bagnolet, elle ferait presque figure de bonne nouvelle, dans la mesure où elle atténue le poids relatif de la dette accumulée. Revers de la médaille, les taux grimpent, emprunter devient plus difficile.

La majorité municipale est-elle encore capable d'inverser la tendance ? Olivier Taravella a adressé son courrier en copie au préfet. L'adjoint démissionnaire voit le ravin tout proche, dès 2024. Souvent évoquée, la mise sous tutelle de la ville de

Bagnolet n'a jamais semblé aussi proche. « Avec Olivier Taravella, **la dernière personne compétente quitte la majorité**, lance Marie-Laure Brossier. **Il faut que l'État agisse. La tutelle est la seule solution pour que cesse le carnage. »**

Combien de politiques dans la complaisance avec les indigénistes et autres communautés, jouent avec les deniers publics pour accéder au pouvoir, un pouvoir qu'ils érodent eux-mêmes par leurs alliances avec ce qu'il y a de pire pour les intérêts de leurs concitoyens !